

**535 MILLIONS
D'EUROS**

POUR LE LIMOUSIN
SUR LA PÉRIODE 2007-2013

Le programme opérationnel
«compétitivité régionale et emploi» 2007-
2013 s'appuie sur:

- LA STRATÉGIE DE LISBONNE:
«faire de l'Europe l'économie
fondée sur la connaissance
la plus compétitive
et la plus dynamique du monde»
- LA STRATÉGIE DE GÖTEBORG
élargissement de la stratégie à la protection
de l'environnement et à la réalisation
d'un modèle de développement durable.

Avec le
FSE

(Fonds Social Européen)

Avec le
FEDER

(Fonds Européen de Déve-
loppement Régional)

Le Programme de Développement Rural Hexagonal
(PDRH) couvre l'ensemble du territoire métropolitain,
hors Corse.

Il se compose d'un socle
commun de mesures applicables dans l'ensemble
des 21 régions et de volets régionaux spécifiques.

Avec le
FEADER

(Fonds Européen
Agricole pour
le Développement Rural)

CONTACTS



PREFECTURE DE LA RÉGION LIMOUSIN

Secrétariat Général
pour les Affaires Régionales
27, rue Théodore Bac
87 000 Limoges
Tél: 05 55 11 61 08
Sgar.pref87@limousin.pref.gouv.fr



CONSEIL RÉGIONAL DU LIMOUSIN

27, boulevard de la Corderie
CS3116 87 031 Limoges cedex
tél: 05 55 45 00 14
cooperation@cr-limousin.fr



DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

tél: 05 55 11 66 27
Fse.dr-limou@directcte.gouv.fr



DIRECTION REGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET

LE PASTEL - 22, rue des pénitents blancs
B.P. 391 87039 Limoges cedex
tél: 05 55 12 92 10
Sddef.draaf-limousin@agriculture.gouv.fr



L'EUROPE

au coeur du

Limousin

www.europeenlimousin.fr



Dans le cadre de l'objectif compétitivité régionale et emploi 2007/2013, le Fonds Européen de Développement Régional contribue à renforcer la **compétitivité et l'attractivité** en stimulant l'innovation, la société de la connaissance, l'esprit d'entreprise, la protection de l'environnement et l'amélioration de l'accessibilité des territoires.

Pour le Limousin :

127,3
millions
d'euros

RENFORCER

- les capacités de formation, de recherche, d'innovation et de transfert de technologies régionales au service du développement économique local en :
- soutenant des processus de fabrication des pôles de compétitivité ou d'excellence.
 - aidant la commercialisation des nouveaux produits ou services par des entreprises.
 - recrutant et échangeant des chercheurs.
 - développant des projets collaboratifs laboratoires-entreprises

DÉVELOPPER

- la compétitivité des entreprises Limousines en :
- les accompagnant dans l'ouverture à la concurrence internationale.
 - soutenant des projets d'investissement, de formation et d'actions collectives.

RENFORCER

- l'accueil et attractivité des territoires en :
- améliorant l'accessibilité des transports.
 - développant la couverture numérique.
 - valorisant le potentiel touristique, culturel, sportif.

VALORISER

- la qualité environnementale et assurer un développement durable en :
- sécurisant l'alimentation en eau potable.
 - préservant les milieux aquatiques.
 - valorisant les économies d'énergie.

FACILITER

les partenariats de coopération interrégionale et internationale.

L'Objectif «Compétitivité régionale et emploi» se traduit dans le Fonds Social Européen par des actions en matière d'emploi, de formation et d'insertion professionnelle. L'objectif est de renouer avec la croissance et l'emploi en permettant aux acteurs de s'adapter aux chocs économiques et aux processus de transformations sociales.

Pour le Limousin :

51
millions
d'euros

CONTRIBUER

- à l'adaptation des travailleurs et des entreprises aux mutations économiques en terme d'anticipation par :
- la prévention des mutations économiques.
 - l'accompagnement des mobilités des salariés.

- Mais aussi en agissant sur le développement des compétences par :
- le développement de l'apprentissage et l'alternance.
 - l'action sur le vieillissement des salariés
 - le renforcement de la qualification des salariés par la formation.
 - la progression de la VAE.
- Et enfin par le soutien à la création d'activités.

AMÉLIORER

- l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi en :
- accompagnant et formant les demandeurs d'emploi.
 - accueillant et orientant les jeunes sur le marché du travail.
 - coordonnant les acteurs de l'emploi.
 - améliorant l'accès des femmes et des migrants au marché du travail.

RENFORCER

- la cohésion sociale, FAVORISER l'inclusion sociale et lutter contre les discriminations en :
- accompagnant les politiques des collectivités territoriales en matière de cohésion sociale .
 - soutenant les publics en difficultés d'insertion.
 - luttant contre l'abandon scolaire précoce et les discriminations.
 - mettant en place des actions en faveur des habitants des zones urbaines sensibles.

INVESTIR

dans l'innovation par des mesures d'ingénierie en matière d'orientation et de formation.

Dans le cadre du Programme de Développement Rural Hexagonal (PDRH), le Fonds Européen Agricole de Développement Rural apporte son concours au **développement des zones rurales**, notamment en aidant les secteurs agricole et forestier à s'adapter aux nouveaux enjeux de notre société. Il s'attache à développer de façon globale et coordonnée tous les territoires ruraux tant sur le plan social, économique qu'environnemental.

263,4
millions
d'euros

socle national

Pour le Limousin :

92,3
millions
d'euros

socle régional

AMÉLIORER

- la compétitivité des secteurs agricoles et sylvicoles en :
- développant la capacité d'innovation de ces secteurs en favorisant l'adaptation des actifs de la chaîne agro-alimentaire aux nouveaux contextes.
 - adaptant la production à l'évolution de la demande,
 - promouvant des unités économiques modernisées.
 - améliorant la compétitivité de la filière bois...

AMÉLIORER

- l'environnement et l'espace naturel en :
- préservant un espace rural agricole et forestier varié.
 - respectant un équilibre entre activités humaines et préservation des ressources naturelles.

DIVERSIFIER

- l'économie rurale et la qualité de vie en milieu rural en :
- maintenant et développant l'attractivité économique des territoires ruraux .
 - positionnant ces territoires comme des pôles de développement en s'appuyant sur la diversité des ressources, des activités et des acteurs...

L'APPROCHE LEADER

visent à renforcer, consolider et à enrichir la capacité des territoires ruraux à prendre en main leur avenir.